

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 30 (2000)
Heft: 3

Rubrik: Courrier : l'or de la BNS des précisions!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'or de la BNS: des précisions!

La publication de l'encart publicitaire concernant l'initiative sur l'or dans notre numéro de novembre a soulevé passablement de réactions. Voici un autre son de cloche, qui met un terme (provisoire) à la polémique.

Les auteurs de l'initiative fédérale «Pour le versement au fonds AVS des réserves d'or excédentaires de la BNS» ont été pris sévèrement, parfois même méchamment, à partie dans le courrier des lecteurs paru dans le numéro de janvier. Le Comité d'initiative tient donc à relever ce qui suit:

- Les auteurs de cette initiative demandent que l'or excédentaire de la BNS soit versé à l'AVS. Cette proposition va être soumise au peuple, qui débatera et tranchera en toute connaissance de cause. Rejeter cette proposition du simple fait qu'elle émane de l'UDC, premier parti politique suisse par le nombre de ses électeurs, paraît plutôt simpliste.
- On ne voit pas très bien en quoi cette initiative est antisociale et égoïste: d'une

part, l'or excédentaire de la BNS reviendrait à une œuvre sociale qui en a bien besoin et qui profite à tous, Suisses et étrangers ayant cotisé à l'AVS; d'autre part, cet or appartient constitutionnellement au peuple, si bien que la moindre des choses est de demander l'avis du peuple sur la manière de l'utiliser.

- Enfin, s'il y a eu quelque vingt lecteurs pour condamner la présence de cette initiative dans *Génération*, plus de 3500 autres lecteurs du même magazine ont profité de cette occasion pour la signer. Contrairement à une minorité infime, une très forte majorité a donc préféré provoquer un débat public ouvert que de se cantonner dans une opposition basée sur des clichés infondés. C'est rassurant.

*Comité Initiative sur l'or
Le secrétaire: W. Froehlich
CP 3000 Berne 16*

Assurer l'AVS

Avec objectivité et honnêteté, vous avez publié les réactions négatives de plusieurs de vos lecteurs au sujet de l'initiative sur l'or (...) Je ne sais comment des personnes peuvent vivre en Suisse avec 1500 à 1800 francs par mois, alors qu'elles ont travaillé durement pendant leur vie active, sans pouvoir économiser pour leurs vieux

jours. Certaines sont remplies d'amertume, d'autres s'efforcent d'être heureuses dans leur pauvreté, en se contentant de peu.

L'initiative sur l'or est l'occasion d'assurer l'AVS et d'en augmenter les prestations. Je ne parle pas pour moi (75 ans, bonne retraite), mais pour mes concitoyens défavorisés et pour la jeune génération. L'AVS n'est pas une «bonne œuvre», mais une institution sociale, qui doit garantir un minimum vital acceptable (...) J'approuve l'Union syndicale suisse qui a exigé que l'or de la BNS soit versé à l'AVS. J'ai signé l'initiative. Je vous félicite de m'en avoir donné l'occasion.

*Samuel Debrot
Route du Village 30
1066 Epalinges*

Pauvres et chômeurs

Bien sûr que cet argent doit rester dans notre pays, prétendu riche, mais avec des milliards de dettes! Nous devons aussi nous occuper de nos pauvres et de nos chômeurs; pour le reste, nous en faisons largement notre part. Quant à Christophe Blocher, je ne vois pas pourquoi la majorité des Romands le critique, car il a aussi de bonnes idées...

*Hélène Cordey
Rue de la Villette 7
1400 Yverdon-les-Bains*

Le Natel des sourds

J'ai beaucoup apprécié l'article sur les Natel et les conseils judicieux. Pourtant, un point important est éludé: celui de la surdité. Il faut avoir une ouïe encore convenable pour profiter d'un Natel; si l'on n'entend pas la sonnerie, il ne peut servir qu'à appeler, ce qui est insuffisant. Y a-t-il une réponse à mon objection?

*Albert Gonthier
Chemin du Couvent 5
1822 Chernex*

Réponse: nous vous conseillons d'essayer des modèles qui permettent de modifier l'intensité de la sonnerie. Certains téléphones portables sont équipés d'un vibreur.



Le savoir-faire du cœur

N'oubliez pas de brancher votre poste de radio sur La Première tous les dimanches soir à partir de 21 heures. Gil Caraman anime son émission sociale avec des invités, des interviews et des témoignages. Ne ratez pas l'agenda social des seniors, diffusé en début d'émission.

Le savoir-faire du cœur, les dimanches 5, 12, 19 et 26 mars dès 21 heures sur RSR La Première.

D'ACCORD, PAS D'ACCORD!

Vous avez aimé un article, ou vous l'avez détesté? Votre magazine GÉNÉRATIONS vous fait réagir? Envoyez vos lettres à l'adresse suivante:

**Magazine
GÉNÉRATIONS,
rédaction,
case postale 2633,
1002 Lausanne**